



La médiation par les pairs en quelques mots....

publié le 10/04/2018

Descriptif :

La médiation par pairs, commence à partir du lundi 23 avril 2018...

Dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), la communauté éducative du Collège Jean Monnet de Saint-Agnant s'est emparée du projet de **médiation par pairs**, processus de gestion des conflits. La parole, le dialogue peut désamorcer ces situations.

On appelle médiation, le processus qui permet, lors d'un conflit, l'intervention de personnes extérieures pour dépasser le rapport de force et trouver une solution sans perdant ni gagnant.

L'expression "par les pairs" signifie qu'il s'agit de jeunes du même âge ou un peu plus âgés ayant le même statut. Ces jeunes interviennent auprès de ceux qui se disputent, se bagarrent afin de leur proposer leur aide pour trouver une solution négociée. Le médiateur n'est ni un juge, ni un conseiller, encore moins un arbitre, mais un "catalyseur".

Les élèves et les adultes volontaires pour ce projet ont été formés par l'A.R.O.E.V.E.N., Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale. .

Après trois journées de formation réparties entre novembre et mars, les adultes et les élèves ont pu créer du lien et le logo (*Bravo !*), intégrer les méthodes, les limites des médiations, et organiser la mise en œuvre matérielle.

Les temps de médiation auront lieu **le lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 13h15 à 13h40**.

Dans un second temps après la "crise", les deux élèves en conflit qui devront tous accepter la médiation, pourront être reçus sur RDV par les médiateurs qui les guideront pour trouver une solution.

Chaque médiation aura lieu sous la supervision d'un adulte.

Tous sont impatients de mettre en place cette expérience. Elle débutera le 23 avril 2018 .

La médiation est un projet à long terme qui vise à remplacer la violence par les mots et qui contribue au parcours éducatif et citoyen des élèves.

C. BOURDAJAUD, Référente du projet.

Document joint

 [affiche_demarrage_des_mediations](#) (PDF de 73.7 ko)